

Ville et hospitalité : les ferments d'une ville pour toutes et tous

Shabnam Rahbar, *Professeure à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal*

Sandra Breux, *Professeure à l'Institut national de la recherche scientifique*

Flandrine Lusson, *Étudiante au doctorat en études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique*

Jeanne Paré, *Étudiante à la maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal*

Avant-propos

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un appel de propositions du réseau Villes Régions Monde (VRM). L'objectif était de rédiger une revue des écrits sur une thématique s'inscrivant dans le champ des études urbaines et abordant plus spécifiquement un enjeu d'inclusion, d'équité ou de diversité. VRM est un réseau stratégique financé par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et appuyé par huit universités du Québec. Il regroupe à ce jour 73 chercheurs et chercheuses du Québec qui s'intéressent aux enjeux urbains et plusieurs collaborateurs et collaboratrices des milieux de pratique. L'objectif de VRM est de favoriser la diffusion et la valorisation de la recherche en études urbaines, tout en réalisant des ponts entre la recherche et les milieux de pratique. Le réseau VRM est également un lieu de formation au sein duquel les étudiant·e·s peuvent réaliser des mandats de recherche et bénéficier d'un réseau de contacts afin de favoriser leur insertion universitaire et professionnelle.

Introduction

Les grandes villes et les métropoles sont aujourd'hui la scène d'une contradiction apparente : alors qu'elles se lancent dans une compétition de grands projets d'aménagement et de leur labellisation « durable », leurs transformations sont pourtant porteuses de nombreux phénomènes intenable tels qu'exclusions, ségrégations, précarités, érosion de la biodiversité, pollution de l'air, de l'eau et du sol. Les espaces métropolitains deviennent ainsi de moins en moins habitables d'un point de vue écologique et social, selon plusieurs scientifiques. Leurs travaux montrent en effet que les modèles d'urbanisation actuels – marqués par les idées néolibérales (Pinson, 2020) et une « mondialisation malheureuse » (Brugère et Le Blanc, 2021) – ont créé des villes plutôt « privatisées, non circulables, ségréguées, hyper-fonctionnalisées, contrôlées [...], en état de police permanente » (Younès et Lussault, 2022) et qui ont peur des pauvres, des personnes arrivant de l'étranger, des chômeurs et chômeuses et des « indésirables » (Brugère, 2021). C'est à partir de ce constat que renaît, depuis ces dernières décennies, une réflexion autour de l'hospitalité en milieu urbain et de nouvelles formes urbaines qui seraient plus inclusives, solidaires et bienveillantes envers les habitant·e·s.

Le vocable « hospitalité » est un terme largement galvaudé, notamment parce qu'il est souvent évoqué dans l'actualité, en lien notamment (mais pas uniquement) avec les migrations de personnes d'une zone géographique à une autre. Cette circulation du terme et son apparente accessibilité ne sauraient toutefois entièrement dissimuler la multitude et la variété de ses acceptions. Cette diversité définitionnelle tient également à l'usage transdisciplinaire de ce terme que l'on retrouve tant en science politique qu'en sociologie, en tourisme, en études commerciales, en philosophie ou en géographie. Il en ressort – à première vue, du moins – une absence de consensus quant à la définition de ce terme :

« One of the problems with the current state of hospitality studies is that different disciplines and sectors frame hospitality in quite distinct ways. Even a brief review of the literature reveals that scholars and practitioners are approaching hospitality from very different perspectives and with very different objectives. Hospitality is framed quite differently in the social sciences than it is in the managerial sciences. » (Lynch et coll., 2021 : 250)

Les auteurs poursuivent leurs réflexions en déplorant l'absence de débats entre les disciplines. Il est à noter également qu'en anglais, « le mot *hospitality* renvoie prioritairement au champ de l'industrie du tourisme. » (Genard, 2018 [En ligne])

Si cette diversité d'acceptions peut être surprenante, les auteurs tendent à mettre de l'avant le caractère universel de l'hospitalité (Dufourmantelle, 2012), ainsi que la présence d'enjeux semblables traversant cette notion, et ce, en dépit des différences de perspectives et des divergences disciplinaires (Stavo-Debaugue et coll., 2018). Dans le cadre de ce cahier VRM sur la ville inclusive, l'objectif est de réaliser une revue des écrits exposant les relations entre la ville et la notion d'hospitalité dans le domaine des études urbaines, afin notamment de comprendre ce qui contribue à rendre une ville hospitalière pour toutes et tous. Bien que cette revue des écrits puise à plusieurs disciplines et soit alimentée par différents concepts, elle ne peut en aucun cas être considérée comme exhaustive. Elle reflète un certain nombre de choix réalisés par les autrices et leur volonté d'être au plus près des disciplines qui pensent l'aménagement des villes contemporaines. En ce sens, elle témoigne de l'amorce d'une réflexion de la part des autrices et de la présence de nombreux questionnements.

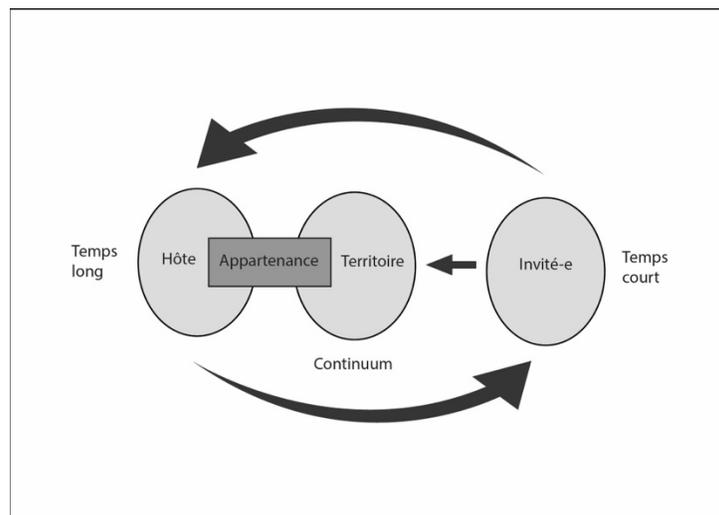
La revue des écrits proposée est divisée en quatre parties. La première partie est consacrée à l'exposition des principales caractéristiques de l'hospitalité et de leurs conséquences. Cette première réflexion met de l'avant l'importance de l'espace et du temps dans la concrétisation de l'hospitalité. La deuxième partie revient sur les caractéristiques de l'hospitalité en soulignant la nécessité d'aller au-delà de l'aménagement de l'espace et de penser la relation envers l'espace, grâce à une éthique de l'hospitalité. La troisième partie met en évidence l'épaisseur historique des territoires, et revient donc sur la dimension temporelle, inhérente à l'hospitalité, tandis que la dernière partie clôture la réflexion en revenant sur la participation de chacun·e comme condition essentielle à la réalisation d'une ville hospitalière et d'une éthique de l'hospitalité.

I. L'hospitalité : dynamiques sociales, temporelles et territoriales

L'analyse des travaux qui proposent des définitions de l'hospitalité permet de mettre au jour trois caractéristiques spécifiques associées à l'acceptation de ce terme. Premièrement, l'hospitalité est un « pont entre deux mondes » (Raffestin, 1997) ou bien encore « une modalité du lien social » (Boudou, 2018). Dit autrement, l'hospitalité est une « relation sociale » (Gotman, 1997). Cette relation se réalise, minimalement et de manière générique, entre une personne qui reçoit (l'hôte) et une personne qui est « reçue » par cette dernière. L'hôte peut autant être un individu, un groupe d'individus, un État ou encore un territoire, qu'il soit rural, périurbain ou urbain. Deuxièmement, l'hospitalité est spatiale : pour que la relation se tisse, celle-ci doit « avoir lieu » (Berger, 2018), elle prend donc forme dans l'espace. La finalité de l'hospitalité est de susciter l'appartenance, c'est-à-dire d'offrir la possibilité pour une personne de se sentir appartenir à un milieu ou à une communauté (Le Bras, 1997). Enfin, tout en étant relationnelle et spatiale,

l'hospitalité est temporelle : elle n'est pas acquise, elle est processuelle et temporaire. Sociale, spatiale et temporelle, l'hospitalité prend ainsi forme au sein d'échelles différentes (figure 1).

Figure 1. Les différentes dimensions de l'hospitalité



Source : Autrices

Ces différentes dimensions ne sont cependant pas abordées de manière égale au sein des écrits. En effet, en comparaison avec les caractéristiques sociale et spatiale de l'hospitalité, la dimension temporelle de celle-ci est généralement induite et elle fait plus rarement l'objet d'explications détaillées. Pourtant, l'hospitalité s'inscrit dans une temporalité spécifique : elle doit être temporaire pour permettre aux individus de développer leur appartenance, leur ancrage. L'hospitalité n'est ainsi qu'une étape vers l'appartenance. Ce caractère temporaire met également en évidence un autre aspect de l'hospitalité : elle constitue une relation asymétrique entre l'hôte et la personne reçue. Gotman (1997) cite en exemple l'alternance des invitations entre l'hôte et la personne invitée, qui souligne l'inégalité de la relation et engendre « des réglages délicats ». Celle-ci est encore plus visible au sein de la sphère publique, où les lois de l'hospitalité peuvent réduire la portée de l'universalité de celle-ci (Dartiguenave, 2022). Si les lois de l'hospitalité sont considérées comme étant bien souvent minimales, elles ne sont pas neutres. L'hospitalité peut en effet constituer un instrument politique et être utilisée pour poursuivre des buts bien précis (Bernardot, 2018) qui s'inscrivent dans une temporalité donnée. Au sein de ce processus, l'espace possède un rôle de médiation, il offre l'information nécessaire

et les conditions propices à la mise en relation permettant à l'individu d'habiter et de s'appropriier l'espace, tout en participant à la construction des territoires.

L'espace le plus communément et facilement appropriable est l'espace privé, celui de la maison, le « chez-soi » (Breviglieri, 2006). Il est facilement appropriable, car il distingue un dedans et un dehors, permettant à l'individu de le modeler à son image. Il devient alors l'espace « où il est possible de devenir ou de redevenir soi » (Serfaty-Garzon, 2003). Espace d'appropriation, il devient également l'espace de l'hospitalité : l'habitant·e est explicitement désigné·e comme l'hôte de la maison et toute personne qui entre en son sein se retrouve dans la figure explicite d'invitée. Une relation dissymétrique assumée, basée sur la possession d'un bien et l'existence d'une séparation claire, un seuil socialement validé, matérialisé par la porte d'entrée, se met alors en œuvre (Bernardot, 2018; Raffestin, 1997). Cependant, tous les espaces ne possèdent pas les mêmes seuils et marquages, et les relations qui s'y développent peuvent être différentes.

C'est le cas des espaces publics qui, ouverts par nature au « tout-venant », constituent un espace de connexion avec l'espace privé (Stavo-Debauge, 2017). La spécificité d'un espace public réside dans son accessibilité universelle, offrant la possibilité pour chaque citoyen·e d'y faire « l'expérience du simple rassemblement sans motif partagé » (*ibid.*). Selon cette définition, l'espace public se veut hospitalier par nature : il permet la mise en relation avec l'Autre, l'étranger·ère, l'inconnu·e. Il propose à chaque individu de se déplacer, tout en lui offrant le « droit à l'indifférence » au sein même de l'« hétérogénéité » des populations qui en usent. En ce sens, l'espace public serait hospitalier, et ce, d'autant plus qu'il offre une coexistence ou une coprésence avec l'Autre (Stavo-Debauge, s. d.). Toutefois, cette accessibilité universelle ne rend pas pour autant l'espace public dénué de relations dissymétriques, comme l'exprime Raffestin (1997). Le géographe insiste ainsi sur la « mise en monnaie » de la ville en prenant comme exemple le patrimoine. Le regard sur le patrimoine n'est plus gratuit : « la contemplation n'est plus gratuite. Le regard est devenu source de profits, et il est exploité comme telle. Le regard extérieur est encore gratuit, mais dès lors que l'on franchit un « seuil patrimonial » la relation devient économique » (1997 : 174).

De même, être en contact ou en présence de l'Autre n'engendre pas systématiquement une relation constructive et positive. Tout en s'inscrivant dans des dynamiques d'ouverture, la simple coprésence s'inscrit également dans son corollaire, la fermeture, et le passage de « seuils » à la fois temporels, normatifs, sociaux et politiques. C'est ainsi qu'au sein d'une conception contemporaine de l'urbanisme, l'habitabilité s'est limitée à une conception simpliste promouvant « la facilité du mouvement, l'aisance de gestion, la commodité de l'espace » (Breviglieri, 2006). Cependant, cette approche a mené progressivement à la création d'espaces

publics homogènes, normalisés et standardisés qui aseptisent l'expérience sensible des individus et limite l'hospitalité à des usages « codifiés » et fortement encadrés (*ibid.*), provoquant ce que Breviglieri nomme l'« affadissement des ambiances citadines et une réduction des mondes urbains ». Produisant des villes semblables, aux ambiances identiques (Breviglieri, 2013), l'aménagement contemporain a aussi produit l'inverse de l'hospitalité, c'est-à-dire une inhospitalité plus ou moins « sélective ») (Brugère, 2021 : 11) qui s'ancre également dans d'autres problématiques urbaines importantes et connues qui démontrent les limites même de l'habitabilité : croissance de l'itinérance dans les territoires urbains – mais aussi de plus en plus en dehors des villes –, augmentation du nombre de migrant·e·s pour qui les villes représentent le premier (et souvent unique) refuge, croissance des inégalités socioéconomiques, croissance des risques climatiques et environnementaux, crise du logement.

C'est par la reconnaissance de « l'inhabitabilité » (Breviglieri, 2006; Stavo-Debauge et coll., 2018) croissante des espaces urbains qu'un regard sur l'hospitalité des villes s'est progressivement aiguïté afin de proposer une lecture des conditions permettant de rendre les villes plus habitables et par conséquent plus hospitalières. Si l'hospitalité se traduit par l'urbanisme et l'aménagement des espaces urbains (Raffestin, 1997), penser la ville hospitalière passe donc par la conception d'espaces publics qui vont au-delà de « l'accessibilité généralisée » (Stavo-Debauge, 2017). Cela peut ouvrir, par exemple, une réflexion sur les « lieux-communs » proposée par Stavo-Debauge (2009), permettant de dépasser la logique de la coexistence et de la coprésence pour penser la cohabitation au sein des villes et territoires. D'un autre point de vue, il peut également s'agir de s'interroger sur la lisibilité urbaine et l'hospitalité informationnelle (Raffestin, 1997) : ce qui, en premier lieu, éveillera la curiosité, attirera l'attention des passant·e·s, suscitera leur désir de visite et de fréquentation (Stavo-Debauge et coll., 2018). Pour Raffestin (1997), une attention particulière aux paysages urbains et à l'organisation des lieux publics est privilégiée; pour d'autres, c'est un regard et une réflexion sur la place de tout un chacun au sein de ces paysages et lieux, celle des indésirables et des exclu·e·s de la ville (Agier, 2008). En revanche, si ces réflexions concernent de prime abord les nouveaux venu·e·s, ces conditions se posent aussi pour les personnes déjà installées et qui souhaitent rester sur leur territoire d'appartenance (Stavo-Debauge, 2017) tout en continuant à répondre à leurs besoins – accès au logement, à une alimentation saine, à la culture, à des commerces abordables, à une historicité urbaine, ou encore à la nature.

S'interroger sur l'hospitalité des villes encourage alors à appréhender l'hospitalité d'un milieu et d'un environnement dans son ensemble (Stavo-Debauge et coll., 2018), prenant en considération tant l'épaisseur des dimensions urbaines et territoriales que la diversité sociale qui les compose. Loin d'une conception inconditionnelle, l'hospitalité invite à nommer ce qui la

conditionne en prenant le pas d'une finalité qui est celle de l'appartenance au territoire, mais qui s'appuie sur les qualités et apports qu'un territoire peut offrir pour répondre aux besoins de ses habitant·e·s. Comme l'indique Raffestin (1997), un aménagement spécifique ne suffit pas à faire d'un espace un espace hospitalier. La partie suivante va détailler les différents enjeux et dimensions de cet aménagement.

II. Espaces de soin et soin de l'espace : approches pour une éthique de l'hospitalité

Si, comme le suggère Raffestin, il n'existe pas de composantes spécifiques ou de « recette » définie permettant de créer des espaces urbains hospitaliers, on retrouve dans la littérature certaines approches globales de l'espace qui cherchent à fournir les conditions propices à cette hospitalité. À travers les écrits sur l'hospitalité urbaine, on retrouve notamment l'approche par le « *care spatial* », dont le terme nous provient de Lussault (2018) et qui propose essentiellement de transposer le concept de *care*, déjà présent dans divers champs des sciences sociales depuis les années 1980, à celui de l'espace, dont on prend progressivement conscience de la vulnérabilité. Si d'autres auteurs mobilisent précisément le terme *care*, d'autres le font indirectement en parlant par exemple de « ménagement » de l'espace (plutôt que d'aménagement) (Paquot, 2000), dans une optique similaire qui se veut préservatrice et protectrice de l'espace et de ses habitant·e·s. Cette trame du « prendre soin » dans la littérature sur l'hospitalité urbaine se déploie de manière assez diverse chez les auteur·trice·s évoqués ici.

D'abord, la définition la plus fréquemment citée dans la littérature au sujet du concept de *care* appliqué à l'espace est celle de Tronto et Fisher, pour qui il s'agit d'une « activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde” de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto et Fisher, 1990 : 143). Par sa qualité « générique », le *care*, en tant qu'activité centrale à l'hospitalité humaine, n'est pas orienté uniquement vers des populations affaiblies ou vulnérables, mais bien vers l'ensemble des éléments composant notre monde (humains et non humains, naturels et construits). L'hospitalité et le soin sont d'ailleurs des principes universels à la vie humaine, reposant sur le postulat qu'aucune existence sur terre n'est possible sans une forme minimale de soutien entre les individus (Bourgault et coll., 2020). Du point de vue anthropologique, Patrick Verspieren souligne bien que l'hospitalité et le soin sont une « expérience humaine fondatrice, signe de civilisation et d'humanité » (Verspieren, 2006). Qui plus est, l'hospitalité se construit sur l'expérience d'une hostilité du monde et d'une nécessaire solidarité de l'espèce (Quéré, 1993 : 25). Pour Anne Gotman, l'hospitalité est « ce qui permet à des individus, des familles de lieux

différents [...] de se faire société, se loger et se rendre des services mutuellement et réciproquement » et donc, de prendre soin les uns des autres (Gotman, 1997 : 5).

Ce soin, s'il est fondamentalement universel et propre à l'humanité, est également spatial, c'est-à-dire qu'il prend place dans des lieux particuliers qui l'influencent et le conditionnent. Loute le souligne en disant que « l'hospitalité ne dépend pas de la seule intention d'une belle âme, mais de lieux qu'on aura configurés et institués », ce pour quoi il faut d'abord « considérer le geste depuis le lieu » (Loute, 2021). Le Blanc et Brugère suggèrent similairement de « dépersonnaliser l'hospitalité pour pouvoir la comprendre d'abord comme lieu d'accueil plutôt que comme pur don » (Brugère et Le Blanc, 2018). Ce lien entre le soin, l'hospitalité et l'espace est d'ailleurs présent dès l'Antiquité chez Hippocrate, qui réfléchit déjà aux conditions d'aménagement d'une ville favorable à la santé dans son traité d'écologie urbaine. La transposition contemporaine du concept de *care* à l'espace, toutefois, est relativement récente dans la littérature scientifique (Courbebaisse et Salembier, 2022).

Selon Tronto (2020), on peut voir le rôle de l'espace dans les pratiques de *care* selon deux perspectives complémentaires : en tant qu'*objet* et *support* de soin. Lorsque l'espace est *objet de soin*, on cherche à prendre soin de l'espace à travers des pratiques d'entretien, de maintenance, de restauration ou de réhabilitation de l'espace bâti ou naturel. Prendre soin de l'espace suppose une connaissance fine et une attention portée aux lieux physiques eux-mêmes, mais aussi à leur contexte (social, historique, culturel...), aux valeurs, aux besoins et aux usages des communautés qui les habitent. Lorsque l'espace est *support de soin*, on cherche à prendre soin *par* l'espace ou, autrement dit, on considère l'espace dans sa capacité à favoriser ou faciliter des pratiques de soin et d'hospitalité entre les individus. À ce titre, Tronto, comme Raffestin, ne s'avance pas à identifier des conditions universelles de l'espace favorables aux pratiques de soin, car les besoins des individus sont par essence variables et relatifs dans le temps et l'espace. Il n'existe donc pas de configuration idéale; le *care*, en tant que pratique, ne peut donc pas être universalisé. Bulley (2023) arrive d'ailleurs au même constat, soulignant que le *care*, par sa nature profondément relative, ne peut qu'être défini par la culture et les valeurs de la société dont il est question. C'est d'ailleurs pourquoi l'hospitalité est aussi foncièrement politique (Bourcier, 2018).

Si la configuration spatiale idéale pour prendre soin *de* et *par* l'espace n'est donc pas évidente, c'est parce que le *care* en tant qu'*action* ne peut être généralisé à toutes les sociétés et cultures (Tronto, 2020). La portée conceptuelle du *care* dans la recherche d'une ville hospitalière se retrouve davantage à titre d'*éthique* (Innerarity, 2009; Martin, 2021; Tronto, 2020), soit une certaine conception morale de la relation entre les individus eux-mêmes et leur

environnement. Pour Verspieren, d'ailleurs, l'hospitalité est « au cœur de l'éthique de soin », justement parce qu'elle recouvre des valeurs de sollicitude, d'accueil et de soutien censées guider les comportements de chacun·e envers le monde qui l'entoure (Verspieren, 2006). L'hospitalité urbaine, dans cet esprit, est une forme d'engagement moral, voire une exigence morale comme le soutenait Kant (1795).

Cette éthique du *care* envers l'espace et ses habitant·e·s fait écho aux réflexions sur l'habitabilité du monde, Tronto et Fisher nous parlant justement de créer un monde où l'on peut « vivre aussi bien que possible » (Tronto et Fisher, 1990). En quoi l'éthique du *care* spatial peut-elle créer ce monde? À cette question, les travaux d'Heidegger sur l'habiter sont éclairants, celui-ci proposant de considérer l'habitat non pas seulement dans sa dimension fonctionnelle (protéger des intempéries, pourvoir aux besoins physiologiques), mais aussi et surtout en ce qu'il permet aux individus de s'enraciner et de se sentir appartenir au monde. Émerge alors une réflexion sur l'hospitalité de l'habitat, ainsi que le formule Bonnicco-Donato en parlant de la crise du logement : « Dans la revendication d'un toit pour tous s'exprime autre chose que le simple besoin de protection physique comme en témoignent par la négative les nombreux refus de sans-abris d'être hébergés en foyer. Une chambre même chauffée et propre, incontestablement plus confortable qu'un coin de trottoir ou un banc public, peut être jugée non hospitalière et ne pas mériter le nom de chez-soi [...] » (Bonnicco-Donato, 2019 : 7). L'hospitalité d'un habitat – de l'unité d'habitation au quartier ou à la ville – suppose donc une « réflexion philosophique profonde sur l'être de l'homme » (*ibid.*) et exige de considérer l'existence humaine en tant qu'elle dépasse largement les fonctions urbaines désignées notamment par le Mouvement moderne. Fleury et Thoisy parlent d'ailleurs de l'hospitalité comme de la capacité d'un lieu à « soutenir » les individus plutôt qu'à les « contenir » (Fleury et Thoisy, 2022). Plusieurs auteur·trice·s sont également critiques de l'héritage moderniste de l'architecture et de l'urbanisme, qui rend difficile l'adoption d'approches de soin envers l'espace et ses habitant·e·s, notamment parce que ses principes peinent à intégrer – ou ignorent tout simplement – la complexité de l'être humain. Pour Tonucci (2005), ce déni résulte de cette conception de la ville comme un lieu productif, dont l'aménagement doit d'abord et avant tout permettre les tâches productives plutôt que les individus eux-mêmes dans l'ensemble de leurs expériences et de leurs aspirations. On assisterait d'ailleurs, selon certain·e·s, à une hiérarchisation des activités et des individus incarnés dans l'espace, comme le souligne Chinchilla (2022) avec l'exemple des aires de jeux pour enfants, lieux non productifs par définition, mais situés en bas des priorités d'allocation de l'espace. Pour Chinchilla, une ville qui « prend soin » serait attentive à la diversité des besoins de ses habitant·e·s, au-delà d'uniques considérations fonctionnelles (*ibid.*).

On voit donc en quoi l'approche par le *care* de l'espace évoque l'aspect fondamentalement *relationnel* de l'espace, qui doit tenir compte de la complexité des éléments qui le composent et des interactions qu'ils ont avec celui-ci (Boano et Astolfo, 2020). Cette approche relationnelle est d'ailleurs exposée ainsi par Tronto : « Buildings protect people from the elements. But by themselves, they do not provide care; what happens within the buildings, how the buildings fit within its location and context, how it was built, who it will house or displace, all of these aspects vitally affect the nature of caring that the building does » (Tronto, 2019 : 27). L'important est donc de réfléchir autant à ce qui se déroule au sein des lieux eux-mêmes, mais plus largement aux conditions et aux conséquences de production et de maintien de ceux-ci (conditions de travail de la main-d'œuvre, délocalisation ou embourgeoisement...). Ces considérations rappellent également la « *soft city* » conceptualisée par David Sim et qui propose également une approche relationnelle de l'espace : « Soft city is about moving closer, getting together, connecting people to one another and to all of the aspects of life around them » (Sim, 2019 : 3).

D'ailleurs, une trame commune aux écrits sur le *care* en études urbaines est celle de la relation de l'être humain à son environnement à plus large échelle, à une époque de « dégradation catastrophique des habitats » où la planète, tout comme un patient malade, a besoin de « soins critiques » pour demeurer hospitalière à la vie (Krasny, 2019). Pour Lussault, l'entrée dans l'anthropocène est d'ailleurs le début d'une prise de conscience de la « vulnérabilité généralisée » de notre monde, qui touche autant les individus eux-mêmes que leur habitat et les écosystèmes naturels desquels ils font partie (Lussault, 2018). L'approche par le *care* spatial qu'il propose est double : d'abord, il faut « porter attention » aux vulnérabilités de nos habitats en identifiant et en objectivant collectivement leurs fragilités, qu'elles soient environnementales, sociales, économiques ou autres. Ensuite, il faut « prendre soin » des habitats pour « renforcer leur immunité face aux risques », sachant que ceux-ci ne peuvent être entièrement maîtrisés (*ibid.*). Cela passe non pas par une tentative de maîtrise technique du risque, mais bien par une reconfiguration de nos rapports au monde, rappelant les limites de la « société du risque » évoquée par Latour (Latour, 2008). Il s'agit d'établir de nouveaux types de liens, des relations « plus attentionnées, solidaires et empathiques » envers le monde des vivants, comme le suggère également Younès (2021). Paquot suggère similairement de « ménager des gens, des lieux et des choses » plutôt que de les « aménager ». Par ménagement, il entend une « juste mesure » permettant de tenir compte à la fois « du corps humain dans sa diversité » (Paquot, 2000 : 79), de « la diversité sociologique et culturelle » (Paquot, 2014), ainsi que du territoire, son histoire et son devenir (Paquot, 2000 : 77).

Dans le vaste éventail d'écrits sur l'idée de prendre soin *de* et *par* l'espace – dont nous n'avons donné qu'un aperçu ici –, une trame commune semble se dessiner : celle d'une nécessaire *rupture de paradigme* avec les approches fonctionnalistes et plus largement d'une *transformation de nos rapports au monde*. Pour plusieurs auteur·trice·s, la réponse à la question de l'hospitalité urbaine ne se trouve pas uniquement dans l'aménagement de l'espace lui-même – en tant qu'agencement d'objets et disposition d'éléments physiques – mais bien plutôt dans l'*approche* et dans la *relation* que nous avons envers l'espace, qui constitue la première étape vers des aménagements physiques accueillants et hospitaliers. Le concept de *care* appliqué à l'espace implique effectivement un « sursaut dans les manières de se tenir au monde » (Younès, 2021) et constitue en ce sens une proposition subversive aux approches traditionnelles en aménagement urbain. Ce changement de paradigme dont parlent les auteur·trice·s de façon plus ou moins directe s'incarne d'ailleurs dans de nouveaux champs en études urbaines et en sciences de manière générale, notamment celui de la « transition socioécologique », qui témoigne d'une transformation dans nos rapports au monde, dans un contexte où ce monde devient de moins en moins habitable. Ce changement appelle notamment à prendre en considération le passé et la mémoire des territoires.

III. Territorialités et mémoires : les soubassements d'un territoire hospitalier

Interroger notre rapport à l'espace pour la production de villes hospitalières permet de réfléchir à un autre élément que plusieurs chercheur·se·s ont approché et qui est intéressant à explorer : le rôle de la mémoire et de sa valorisation dans la construction de territoires hospitaliers.

Les processus de mise en œuvre de l'hospitalité sont profondément liés à l'objet territoire pour deux raisons : toute perspective, toute réflexion en matière d'aménagement est encadrée par les caractéristiques des territoires (frontières, topographie, ressources), et tout comme l'hospitalité, le territoire est relationnel et évolutif (Lévy et Lussault, 2003; Raffestin, 1987). Un territoire se construit à travers le temps, il est l'expression de choix historiques, de certaines formes d'organisation et de gestion des espaces (bâti et non bâti) dont les expressions actuelles portent cette historicité : « l'espace a besoin de toute l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (Di Méo, 1990 : 368). Cette historicité se repère avant tout dans les limites administratives et politiques qui font qu'un territoire existe officiellement et est reconnu comme tel, mais aussi dans les représentations sociales et les mémoires individuelles et collectives qui perpétuent l'existence de ce territoire. C'est ce que Debarbieux et ses collègues (2002) nomment les spatialités héritées, réactualisées et transformées dans le présent et qui

participent activement au processus de territorialisation des espaces et des individus. Mais tout en étant historique, le territoire est aussi l'expression d'un devenir. Ce devenir est celui de l'évolution des sociétés, mais aussi et surtout de l'action des acteurs, des relations et des rapports de domination exercés sur ce territoire (Soja et coll., 2011). Le territoire possède donc cette double fonction politique et symbolique (Pagney Bénito-Espinal et Nicolas, 2013) d'appropriation et de contrôle (Lévy et Lussault, 2013), qui participe à le (re)produire (Lefebvre, 1974) – des fonctions également partagées avec les processus de mise en œuvre de l'hospitalité.

Ces différentes actions *sur* et *au sein* des territoires donnent à voir ce que de nombreux auteurs nomment les territorialités (Agnew, 2009a; Di Méo, 2013; Raffestin, 1987; Sack, 1983; Saquet, 2015). La territorialité est définie par Raffestin (1987) comme « l'ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquérir la plus grande autonomie possible compte tenu des ressources du système » (p. 165). Pour certains auteurs, la territorialité relève de stratégies intentionnelles qui participent à la légitimation du territoire par le biais d'actions politiques de contrôle (Agnew, 2009b; Sack, 1983) ou d'attractivité des territoires; pour d'autres, elle est l'expression de pratiques territoriales individuelles et collectives (Di Méo, 2013; Raffestin, 1987) qui s'inscrivent dans les trajectoires sociales, spatiales et symboliques de la constitution identitaire des individus. Ces territorialités sont donc plurielles, et leur analyse prend forme à différentes échelles – spatiales, politiques et sociales – pouvant produire des relations autant symétriques (harmonieuses) que dissymétriques (conflictuelles) (Raffestin, 1987). La mise en relation et l'inter-influence de ces différentes territorialités *font territoire* (Baudin et Bonnin, 2009).

Le processus de territorialisation d'un territoire et des individus eux-mêmes passe par des processus similaires : l'ancrage et le marquage (Veschambre, 2008). Les territoires sont des lieux « malléables » (Gwiazdzinski, 2007), autrement dit, ils s'imprègnent des mutations politiques, économiques et sociales. Ils se transforment dans le temps pour devenir des territoires aux spécificités propres et ce sont ces spécificités créées dans le temps qui permettent au territoire de s'ancrer et de développer une identité : ce que certains auteurs nommeront justement les qualités d'hospitalité des territoires – ce qui favorise l'hospitalité territoriale – (Stavo-Debauge et coll., 2018), et que d'autres auteurs désigneront en termes de « qualité de l'ambiance urbaine » – ce qui favorise la qualité de vie urbaine (Torres Astaburuaga et coll., 2016 : 100).

Pour ces auteurs, qualité d'hospitalité et qualité de l'ambiance urbaine vont de pair, car l'hospitalité d'un territoire dépend de l'ambiance et des spécificités propres à chaque territoire :

ce qui le rendra appropriable et qui lui apportera son caractère unique par rapport à d'autres. Pour de Gourcy (2014), l'attractivité d'une ville s'inscrit justement dans sa capacité à être comparée à d'autres. Selon l'auteur, cette comparaison s'appuie sur le sens accordé aux lieux, un sens à la fois issu de l'épaisseur territoriale et donc historique du territoire en lui-même, mais également par le sens accordé à ce lieu dans le présent par les individus eux-mêmes, en fonction de leurs propres trajectoires biographiques et résidentielles. Une ville hospitalière est pour ainsi dire une ville appropriable et cette appropriation est possible en présence de cadres de référence propres qui font du territoire un territoire d'« exception ». Pour de Gourcy, penser l'hospitalité urbaine est une façon de s'interroger sur ce qui provoque le « désir d'habiter » des individus (de Gourcy, 2014). Pour Till (2012), cela permet de comprendre la transformation des structures d'iniquités en villes et de reconnaître la variété des réalités de vie des personnes qui y résident. Dans les deux cas, il s'agit d'intégrer le sens des lieux comme l'une des conditions qui favorisent l'hospitalité urbaine à partir d'une prise en considération des formes de relations sensibles entretenues entre les individus et les territoires.

Mongin (2005) et de Gourcy (2014) décrivent l'arrivée et l'installation d'une personne dans une ville comme une « rencontre » particulière qui donne lieu à des relations spécifiques qui ne se retrouvent pas dans tous les lieux: « Les impressions suscitées par la découverte des lieux de la ville sont semblables à celles que procure le voyage par le dépaysement qu'elles entraînent » (de Gourcy, 2014 : 5). Cette rencontre engage une relation sensible déterminante au désir de s'inscrire dans cette ville (*ibid.*). Ce désir se concrétisera ensuite dans la capacité des individus à se référer à l'espace, c'est-à-dire à développer un sens particulier avec les lieux qui se construira sous la forme d'une médiation entre territoires vécus (lieux d'origine, lieux habités, lieux familiaux, lieux porteurs d'une mémoire vécue ou non vécue) et territoire d'inscription. Selon cette perception, une ville ressentie comme hospitalière est une ville qui propose un ensemble d'espaces de référence appropriables (Gotman, 2001) : des référents et des repères spatiaux qui susciteront le désir d'inscription des individus.

Ces qualités particulières ne sont cependant pas présentes dans tous les territoires. La démultiplication des non-lieux et de la standardisation des villes face à la nouvelle économie mondialisée réduisent la capacité d'inscription et d'ancrage des individus (de Gourcy, 2014). L'expérience urbaine (Bossé, Fort-Jacques et Romay, 2023) s'amenuise, les villes aux ambiances identiques se multiplient (Breviglieri, 2006). Plutôt que de rechercher l'homogénéité, la conservation des traces de l'évolution des territoires favorise leur différence, leur spécificité et leur appropriation (de Gourcy, 2014). Ainsi, plus une ville sera empreinte d'histoires variées et cosmopolites, plus ses traces seront variées et ouvriront la possibilité à un plus grand nombre de s'approprier ces spécificités : « Dès lors, les qualités d'hospitalité de la ville se révèlent dans

la possibilité offerte de (re)trouver un endroit où se déployer » (de Gourcy, 2014 : 9). La ville qui accueille devient la ville de potentiels déploiements, et la ville qui reçoit est celle qui est constituée d'une épaisseur dans laquelle les habitant·e·s, s'ils y sont ancrés, entretiennent une dimension affective et participent à la définition d'identités urbaines spécifiques. Établir une continuité entre passé, présent et futur, à l'opposé des politiques de la table rase ou des destructions–reconstructions (Veschambre, 2008), est à la fois une façon de prendre soin des mémoires des habitant·e·s et de prendre en considération l'épaisseur historique des territoires dans la constitution de leur devenir (Till, 2012). Il s'agit, en reprenant la réflexion de la chercheuse, de repérer les éléments nécessaires à la lecture des territoires et les rendre lisibles permet alors « l'esquisse d'un devenir possible pour la ville » (*ibid.*, p. 49).

Au sein des territoires, les monuments apparaissent comme « la manifestation d'un processus évolutif », un objet mémoriel qui fait la médiation entre le temps et l'espace (Chaudier, 2015). Il devient un marqueur de l'évolution des territoires et témoigne par là même d'une histoire particulière appropriée. Outre ce qui relève du bâti, l'héritage des villes relève également d'aspects sociaux et culturels variés et qui participent à la construction actuelle des territoires, et imprègnent ces territoires d'une identité propre qui s'inscrivent dans les luttes passées, dans les innovations territoriales, et qui, ensemble, représentent le substrat des villes et de leur histoire (Till, 2012). Pattaroni (2016) prend ainsi l'exemple des mouvements « squats » qui ont pris forme à Genève dans les années 1990 en réponse à un urbanisme rationaliste et fonctionnaliste et dont les traces des luttes menées ont participé à l'émergence de nouvelles façons de faire en urbanisme, toujours présentes aujourd'hui (coopératives d'habitation, écoquartiers). Résultat de « compromis territoriaux », ce mouvement a laissé un héritage urbain qui fait aujourd'hui partie de l'épaisseur du territoire et fournit les bases d'un « équilibre vital » urbain permettant d'établir un compromis entre conservation et destruction, entre passé et futur : cela permet à la ville de se régénérer à partir de son épaisseur, de ses repères spatiaux et de ce qui fait sens pour les individus (Chaudier, 2015). Certains auteurs parleront d'actes de réparation de la ville (*ibid.*), d'autres de réconciliations entre différentes conceptions de la ville et entre différentes réalités de vie et réalités urbaines (Alderman et Inwood, 2013). En ce sens, l'une des qualités de la ville hospitalière est qu'elle est une ville mémorielle (possédant une épaisseur), faite de strates mémorielles plurielles, et dont la subsistance est source de deux autres potentielles qualités : celle d'être une ville mémorisable (imprégnée de repères spatiaux) et mémorable (source d'appropriation et d'ancrage). L'atteinte de ces qualités interroge cependant la distribution des pouvoirs au sein de la ville, à qui l'hospitalité est accordée et la place qui est donnée aux individus dans la réalisation de la ville hospitalière.

IV. L'hospitalité et la distribution du pouvoir

Certains écrits proposent une compréhension de l'hospitalité dépassant l'approche unilatérale et binaire hôte/invité, donneur/receveur ou actif/passif, et interrogent plutôt les droits de tous et toutes de s'établir, d'appartenir, de tenir une place et de participer à l'espace social, politique et économique (Boano et Astolfo, 2020; Gotman, 2001; Laaroussi, 2009). Au-delà des gestes consistant à ouvrir des portes et à secourir, l'hospitalité est ici associée à des opportunités de reconnaissance, d'inclusion et de participation à la vie urbaine et à son avenir. En d'autres termes, elle devrait selon Rawls (1971) garantir l'égalité des chances qui est d'ailleurs souvent peu prise en compte dans les politiques et les programmes d'accueil. De nombreux auteurs (Falquet, 2008; Peutz et De Genova, 2010) critiquent, par exemple, le mécanisme de reconnaissance professionnelle dans les sociétés d'accueil, fondé souvent sur des politiques utilitaristes, faisant de l'accès à l'emploi un parcours très long et compliqué pour les nouveaux arrivant·e·s. Or, cet accès est crucial pour la participation à tout espace, comme le soulignent Blain et ses collègues (2018) : « La capacité d'agir [...] ne peut prendre forme et s'actualiser que [...] dans un territoire permettant la reconnaissance des personnes » (p. 404). Il s'agit donc de la question de droit à la ville et d'une distribution juste du pouvoir au sein de la société afin que toutes et tous se sentent parties prenantes à la construction du monde.

On peut constater que la reprise de pouvoir a été abordée dans les écrits sous différents angles : comme le droit de revendiquer la citoyenneté (pour les « sans-papiers »), de participer aux processus de décision (pour les « sans-voix »), de posséder davantage de liberté en matière d'attitudes, de comportements, d'actions, de pratiques et d'usages dans les espaces urbains (pour les « pas-comme-les-autres ») et, enfin, de s'ancrer et d'appartenir (pour les « sans-chez-soi »). Du reste, de nombreuses études ont présenté l'accès à l'espace physique et l'accès à l'espace politique comme deux moyens majeurs de défendre ces droits fondamentaux. D'un côté, certains auteurs ont examiné comment l'accès à l'*espace physique*, particulièrement l'espace public et le logement, pourrait favoriser la reprise du pouvoir par les citoyen·ne·s (Hamilton, 2021; Malloy, 2015; Wang et coll., 2006). Ils montrent comment l'espace physique, en fonction de ses qualités et ses règlements, peut générer une reprise du pouvoir citoyen, ou inversement produire des inégalités et des fragilités. D'autres mettent davantage l'accent sur l'importance du droit à l'*espace politique*. Selon eux, une ville hospitalière donnerait à ses habitant·e·s un réel pouvoir décisionnel, en réduisant par la bande les pouvoirs technocratiques et bureaucratiques jugés déconnectés de la réalité quotidienne des individus. De cette volonté d'ouvrir la ville aux différentes voix qui la composent est ainsi née une série de nouvelles approches et démarches collaboratives, visant à accroître le « pouvoir collectif sur le processus d'urbanisation » (Harvey,

2011 : 8). De même, un vaste champ d'études explore la manière dont cette démocratie participative a été théorisée et mise en pratique dans les projets urbains.

En outre, certains auteurs examinent les limites de ces nouvelles démarches participatives. En fait, comme le montre Olivier Legros (2008), il y a une surestimation de la place des citoyen·ne·s dans les mobilisations urbaines. Ses travaux mettent en lumière le fait que les migrant·e·s et les citoyen·e·s pauvres occupent plutôt une position « subalterne » au sein des luttes urbaines, étant « subordonnés aux entrepreneurs de protestation » et aux « individus bien dotés » qui deviennent des acteurs de premier plan. Il existe en effet des conditions préalables nécessaires à une participation pleine et entière des « sans-pouvoirs », comme nous le rappelle Stavo-Debauge : « la participation aux différents domaines de la vie sociale suppose la mobilisation de pouvoir et de savoirs conséquents, très inégalement distribués entre les personnes » (Stavo-Debauge, 2017 : 8). Cette inégalité pourrait entraîner une hiérarchisation des pouvoirs et un renforcement des systèmes de dépendance au sein des pratiques liées au droit à la ville. Pour contrer cela, il est essentiel de prévoir une distribution préalable des connaissances et le développement des outils et des méthodes permettant aux citoyen·ne·s de renforcer leurs compétences d'analyse, de diagnostic et d'action (Chinchilla, 2022). C'est d'ailleurs ce qu'Innes suggère pour une participation citoyenne idéale : un accès équitable à l'information sur le thème discuté, la connaissance de ses multiples enjeux, la capacité d'explicitier son raisonnement et de comprendre celui des autres, ainsi que d'appuyer son argumentaire sur des faits (Innes, 1996). Dekkers va plus loin : en se référant aux réflexions de Heidegger, il souligne l'importance d'avoir « des connaissances pratiques de la situation et de savoir comment agir pour se sentir être chez soi » (Dekkers, 2011 : 292).

L'enjeu est donc plus fondamental qu'une inclusion « formelle » : il s'agit d'autonomiser (« *empower* ») les citoyen·ne·s, ce processus « par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper » (Bacqué, 2005 : 32). C'est dans cette optique que certains auteurs distinguent la « participation citoyenne » de « l'engagement public » (Chinchilla, 2022; Hoffman et coll., 2005). Ils expliquent que ce dernier génère des bénéfices mutuels : d'un côté, les participant·e·s acquièrent une compréhension approfondie des phénomènes urbains, se familiarisent avec les méthodes de design urbain et renforcent leur capacité de prise de décision; d'un autre côté, les acteurs de l'aménagement obtiennent des fondements empiriques sur lesquels peuvent s'appuyer leurs projets (Chinchilla, 2022 : 22). L'« engagement public » correspond donc à la réciprocité de relation et à la mise en synergie des connaissances et des opinions.

En parallèle, Berger (2018) nous rappelle que le succès d'une démarche participative ou collaborative ne repose pas uniquement sur la capacité ou l'habileté des citoyens et citoyennes à cheminer dans ces processus, mais aussi sur les conditions d'accueil de ceux-ci. Ainsi nous dit-il :

« les (in)capacités et (in)compétences associées à la participation politique ne caractérisent plus seulement ce qui vient prendre part, ce fameux “citoyen ordinaire”, plus ou moins apte à discourir ou à argumenter [...]. La capacité se trouverait plutôt distribuée entre, d'un côté, le “tout-venant”, et, de l'autre, le rassemblement ou tout autre “ensemble” auquel il vient. » (2018 : 3)

Ainsi, Berger considère la démocratie participative comme étant faite d'« épreuves collectives de réception », où sont évaluées à la fois la « recevabilité de celui qui s'avance (et de ce qu'il avance) et la réceptivité de la communauté à laquelle il vient ». Stavo-Debaugue a démontré, à cet effet, qu'il existe une « tension » entre « l'idéal participatif » et « l'accueil de l'étranger », car ce dernier peut bouleverser la structure et le cadre établi par l'institution qui l'accueille. En effet, la participation citoyenne est une épreuve où est en jeu la réception de l'étranger dans un lieu « pré-occupé », c'est-à-dire où une certaine forme procédurale et certaines attentes sont déjà présentes. Une démarche participative hospitalière donnerait donc la possibilité aux participant·e·s de transformer les conditions de leur participation et les autoriserait à déborder du cadre normatif déjà institué (Berger, 2018). Elle serait donc plus souple, pour être en mesure « d'encaisser » plus aisément la venue de l'autre (Stavo-Debaugue, 2017).

En revanche, ces réflexions sur l'engagement ne doivent pas faire oublier que l'espace physique est générateur de pouvoir. Alors que l'hospitalité urbaine est de plus en plus approchée par certains modèles urbanistiques injonctifs censés favoriser l'inclusion et la participation entière des individus, ces modèles, parfois caractérisés d'« énoncé utopique » (Genestier, 2010), peuvent également renforcer les barrières sociales plutôt que de les ouvrir. C'est par exemple le cas du modèle d'« hospitalité diffuse » (Boano et Astolfo, 2020) expérimenté, entre autres, par la LDA (Local Democracy Agency), engagée dans la construction de nouvelles formes d'habitat à Brescia en Italie. Partant du constat que les liens sociaux se tissent plus facilement entre des petits groupes de réfugié·e·s et de résident·e·s qui vivent ensemble, la LDA a proposé des dispositifs d'accueil dispersés sur le territoire plutôt que concentrés et ségrégués, constituant une alternative aux camps isolés et surpeuplés. Si, pour certaines personnes, ce modèle favorise l'intégration, car celle-ci « se produit simultanément de manière non linéaire, superposée, incrémentielle, chaotique à travers des rencontres non coordonnées » (Boano et Astolfo, 2020 : 226), pour d'autres (Campomori, 2016; Manara et Piazza, 2018; Nikunen, 2016), ce modèle

est plutôt synonyme de séparation et de dépolitisation dans lequel la liberté des réfugié·e·s est restreinte, et leur rôle cantonné à celui de bénéficiaires passifs de l'aide. L'urbanisme diffus, comme d'autres modèles, se confronte en effet au fait que l'appropriation de l'espace « est influencée par le pouvoir et le degré de contrôle de l'espace » (Smith et Kikano, 2022 : 7). Autrement dit, la possibilité de s'approprier l'espace est encadrée par les politiques et les règlements urbains qui définissent ce qui est acceptable ou non en matière de comportements, d'usages et de pratiques : seules les pratiques jugées légitimes par les autorités publiques sont tolérées et cette hiérarchie des pratiques légitimes s'est progressivement intégrée dans les pratiques et discours des urbanistes (Mitchell et Heyens, 2009).

Plusieurs études nous invitent ainsi à réviser, de façon plus fondamentale, les visions dominantes à l'époque du néolibéralisme et à en proposer un renouvellement. Elles montrent comment ces visions ont vidé le territoire de son sens premier, à savoir l'espace du public, du débat et de la démocratie participative au profit de l'espace comme réservoir et moteur de valeur économique. Ce constat a poussé les chercheurs et chercheuses à formuler des visions renouvelées de l'espace public : comme un lieu de « liberté de parole et de mouvement », dans lequel le « risque de désordre est admis et accepté comme caractéristique fondamentale de l'espace public » (Prud'Homme, 2019 : 18); ou comme « l'espace de pluralité [...] des opinions, des valeurs », des paroles, mais aussi des corporités (Besse, 2010 : 278); ou bien encore, comme « lieu du faire » où tester les notions de collectif et de commun (Gwiazdzinski et Drevon, 2018 : 48). Certaines études vont plus loin en considérant cette présence urbaine comme une légitimité d'exercer des pratiques de citoyenneté, à savoir : défier, éroder ou élargir des règles, des significations et des pratiques de citoyenneté (Holston et Appadurai, 1999). Dans la lignée de ces réflexions, Peter Nyers propose une vision de citoyenneté fondée non plus sur le statut juridique, mais sur cette présence : « l'adhésion ("*membership*") serait traitée comme une question de fait social plutôt que comme un statut juridique » (Nyers, 2020 : 137). Dans cette perspective, la ville appartient à toutes les personnes qui y sont présentes à un moment donné, indépendamment des droits conférés par l'État-nation (Darling, 2014).

Enfin, l'évolution des discours autour de l'espace public a ouvert du côté des urbanistes des réflexions sur le rôle que le design urbain peut jouer pour faciliter l'appropriation citoyenne de l'espace, et ainsi favoriser son ouverture à divers usages, pratiques, réalités et corporités. Néanmoins débattables avec les défis de l'appropriation décrits ci-dessus, certaines pistes évoquées dans des études pourraient répondre en partie à ces enjeux. L'une des pistes évoquées dans la littérature est celle des « espaces indéterminés » (Ambrosino et Andres, 2008), c'est-à-dire des lieux dont l'usage n'a pas été prédéterminé/déterminé d'avance et qui permettent, dans une certaine mesure, d'accueillir différentes fonctions de manière relativement souple. Certains

auteurs parlent aussi « d'interstices urbains » ou « d'espaces résiduels » (Tonnelat, 2003), qui peuvent prendre la forme de friches, de terrains vacants, voire de tiers-paysages (Clément, 2014). La théorie des « *loose parts* » de Simon Nicholson (1971) poursuit une visée similaire, en proposant d'aller vers une conception de l'espace avec plutôt des éléments détachés, offrant aux habitant·e·s la possibilité d'occuper et d'adapter celui-ci. À l'opposé des objets fixes, comme les bornes de sécurité (bollards), inscrivant implicitement des lois de la ville dans l'espace, des « *loose parts* » proposent un système de gestion collaborative. Chinchilla mentionne le projet Sienta Madrid, réalisé dans le cadre de la compétition *Bancos para compartir* (bancs à partager) comme un exemple de tels éléments. Ce projet offre des chaises pliantes en location avec une méthode de gestion similaire à celle de BIXI, permettant aux résident·e·s de louer une chaise et choisir son emplacement, l'orientation qu'ils désirent, le nombre de personnes avec lesquelles ils voulaient se regrouper (Chinchilla, 2022).

Ce qui est donc en jeu ici, c'est « d'ouvrir des possibles » (Bonzani, 2021), c'est-à-dire créer les conditions favorables à la réalisation de multiples possibilités pour la population; et à la manifestation de gestes, de mouvements et d'« activités spontanées, par opposition aux loisirs standardisés et réglementés autorisés dans les espaces publics » (Groth et Corijn, 2005; Vanbutsele, 2023 : 46). Au lieu d'appliquer des programmes préétablis, cette approche opte pour une conception « inachevée » et « détachée », permettant de créer des lieux n'ayant pas *a priori* de vocation autre que d'être à la disposition des initiatives citoyennes non planifiées, parfois marginales et qui autrement n'auraient pas leur place dans un cadre spatial plus formel. L'idée est, en un mot, de « laisser exister du non-fini » en vue de « confier au spectateur le soin de conclure à la place de l'artiste ou du concepteur » (Ferron et Marty, 2007 : 218).

Conclusion

Cette exploration des écrits montre qu'il existe une littérature riche et variée sur l'hospitalité. Il semble exister de nombreuses ramifications théoriques au concept de ville hospitalière, lequel peut se comprendre à la lueur de champs disciplinaires multiples et variés. Si la notion d'hospitalité traverse les disciplines, elle semble le faire à des degrés divers et certaines de ses caractéristiques apparaissent être moins approfondies que d'autres. C'est le cas par exemple de la dimension temporelle de l'hospitalité ou du rôle de la mémoire dans la relation que nous tissons avec l'espace et le territoire, qui rappellent que l'hospitalité est conditionnelle et qu'elle se crée à partir des conditions que les acteurs de la ville offrent pour permettre aux individus d'y habiter. Alors qu'une littérature assez abondante existe sur l'hospitalité urbaine dans les études sur le *care*, comme nous l'avons montré précédemment, il semble en être autrement des

écrits sur le droit à la ville. En effet, peu d'auteur·e·s ont associé explicitement les multiples façons dont les concepts de droit à la ville, d'appropriation de l'espace, d'inclusivité ou de participation citoyenne pouvaient contribuer à créer les conditions d'une ville hospitalière. Nous en concluons qu'il serait fécond d'approfondir ces liens d'une part pour saisir les ferments de l'hospitalité urbaine et nourrir des liens déjà existants et, d'autre part, pour en développer de nouveaux et aider à saisir la complexité des phénomènes urbains.

Références bibliographiques

- Agier, Michel. 2008. *Gérer les indésirables: des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Bibliothèque des savoirs. Paris: Flammarion.
- Agnew, John. 2009a. « Territoriality ». In *The Dictionary of Human Geography*, par Derek Gregory, Ron Johnston, Geraldine Pratt, Michael Watts, et Sarah Whatmore, Wiley-Blackwell, 744-45. Oxford.
- . 2009b. « Territory ». In *The Dictionary of Human Geography*, par Derek Gregory, Ron Johnston, Geraldine Pratt, Michael Watts, et Sarah Whatmore, Wiley-Blackwell, 746-47. Oxford.
- Alderman, Derek H., et Joshua F. J. Inwood. 2013. « Landscapes of Memory and Socially Just Futures ». In *The Wiley-Blackwell Companion to Cultural Geography*, édité par Nuala C. Johnson, Richard H. Schein, et Jamie Winders, 186-97. Chichester, R.-U.: John Wiley & Sons, Ltd. <https://doi.org/10.1002/9781118384466.ch18>.
- Ambrosino, Charles, Lauren Andres. 2008. « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace ». *Espaces et sociétés* 3 (134) : 37-51.
- Bacqué, M-H. 2005. « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal ». *Espaces et sociétés* 4 (123): 69-84.
- Baudin, Gérard, et Philippe Bonnin, éd. 2009. *Faire territoire*. Paris : Recherches.
- Berger, Mathieu. 2018. « S'inviter dans l'espace public. La participation comme épreuve de venue et de réception ». *SociologieS*, mars. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6865>.
- Bernardot, Marc. 2018. « L'habitat non ordinaire et les hospitalités. Utilités, immunités et sociétés ». *SociologieS*, mars. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6810>.
- Besse, Jean-Marc. 2010. « Le paysage, espace sensible, espace public ». *META: RESEARCH IN HERMENEUTICS, PHENOMENOLOGY, AND PRACTICAL PHILOSOPHY* 11 (2): 259-86.
- Blain, Marie-Jeanne, Roxane Caron, et Marie-Claire Rufagari. 2018. « Trouver un emploi pour une personne réfugiée : les dimensions de l'accueil : perspectives d'intervenants du communautaire et de personnes réfugiées ». *Cahiers de géographie du Québec* 62 (177): 393-407. <https://doi.org/10.7202/1068739ar>.
- Boano, Camillo, et Giovanna Astolfo. 2020. « Notes around Hospitality as Inhabitation ». *Migration and Society* 3 (juin): 222-32. <https://doi.org/10.3167/arms.2020.030118>.
- Bonnicco-Donato, Céline. 2019. *Heidegger et la question de l'habiter : Une philosophie de l'architecture*.

Paris : Parenthèses.

- Bonzani, Stéphane, Frédéric Bonnet. ENSACF, réal. 2021. *Prendre soin # 6 F Bonnet, S Bonzani*. <https://www.youtube.com/watch?v=7Z91jfTekNk>.
- Bossé, Anne, Théo Fort-Jacques, et Magdalena Romay. 2023. « Respirer l'urbain en asthmatique et/ou en allergique. Hospitalité des espaces publics urbains et airs anthropocènes ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 23 numéro 1 (avril). <https://doi.org/10.4000/vertigo.39895>.
- Boudou, Benjamin. 2018. « De la ville-refuge aux *sanctuary cities* : l'idéal de la ville comme territoire d'hospitalité ». *Sens-Dessous* 21 (1): 83-89. <https://doi.org/10.3917/sdes.021.0083>.
- Bourcier, Benjamin. 2018. « L'Hospitalité : éthique ou politique? ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 143 (2): 219-32. <https://doi.org/10.3917/rphi.182.0219>.
- Bourgault, Sophie, Sophie Cloutier, et Stéphanie Gaudet. 2020. *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care : actualité, regards croisés*. 1 ressource en ligne (283 pages) vol. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Breviglieri, Marc. 2006. « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité ». <https://doi.org/10.5169/SEALS-99521>.
- Breviglieri, Marc. 2013. « Une brèche critique dans la « ville garantie »? Espaces intercalaires et architectures d'usage ». In , 213-236.
- Brugère, Fabienne. 2021. « Pour une métropole hospitalière ». Conférence donnée dans le cadre du colloque *Pour des métropoles résilientes. Métropoles en transitions cherchent trajectoires territoriales*. https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/discoursbrugere_web_v6.pdf.
- Brugère, Fabienne, et Guillaume Le Blanc. 2018. *La fin de l'hospitalité*. Champs. Paris : Flammarion.
- . 2021. « VIII. La valeur de l'hospitalité ». In *Soin et compassion*, 135-43. Hermann psychanalyse. Paris : Hermann. <https://www.cairn.info/soin-et-compassion--9791037008732-p-135.htm>.
- Bulley, Dan. 2023. *A Relational Ethics of Immigration: Hospitality and Hostile Environments*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780192890009.001.0001>.
- Campomori, Francesca. 2016. « Protection System for Asylum Seekers in Italy: The Weakness of Integration Policies ». Article de conférence-Annual Conference Espa-net, 1-3, Rotterdam, septembre. https://www.researchgate.net/publication/308792632_Protection_System_for_Asylum_Seekers_in_Italy_the_weakness_of_integration_policies.
- Chaudier, Éva. 2015. « From Old Roots to New Shoots, entre patrimoine et projet, relecture

- contemporaine de Patrick Geddes ». Mémoire de master, ENSA Grenoble : Institut d'urbanisme de Grenoble/Cresson.
- Chinchilla, Izaskun. 2022. *The Caring City. Health, Economy and Environment*. Actar Publishers : Barcelone.
- Clément, Gilles. 2014. *L'alternative ambiante*. Paris: Sens & Tonka.
- Courbebaisse, Audrey, et Chloé Salembier. 2022. « L'espace au prisme de l'éthique du care/Housing through the Lens of Care ». *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, février. <https://doi.org/10.4000/craup.9523>.
- Darling, Jonathan. 2014. « From Hospitality to Presence ». *Peace Review* 26 (2): 162-69. <https://doi.org/10.1080/10402659.2014.906872>.
- Dartiguenave, Jean-Yves. 2022. « Le soubassement anthropologique de l'accueil ». *Pensée plurielle* n° 54 (2): 27-32. <https://doi.org/10.3917/pp.054.0027>.
- Debarbieux, Bernard, Martin Vanier, et Jean-Louis Guigou. 2002. *Ces territorialités qui se dessinent*. Monde en cours. La Tour-d'Aigues [Paris] : Éd. de l'Aube DATAR.
- Dekkers, Wim. 2011. « Dwelling, House and Home: Towards a Home-Led Perspective on Dementia Care. » *Medicine, Health Care and Philosophy* 3 (14): 291-300.
- Di Méo, Guy. 1990. « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe ». *Espace géographique* 19 (4): 359-73. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1990.3020>.
- . 2013. « Territorialité ». In *Dictionnaire de la géographie*, par Jacques Levy et Michel Lussault, Belin, 1128. Hors collection Histoire et géographie. Paris.
- Dufourmantelle, Anne. 2012. « L'hospitalité, une valeur universelle? » *Insistance* 8 (2): 57. <https://doi.org/10.3917/insi.008.0057>.
- Falquet, Jules. 2008. *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris : La Dispute Éditions Sociales.
- Ferron, Elisabeth, et Olivier Marty. 2007. « Glissements ». *Les carnets du paysage-Comme une danse*, n° 13-14: 218-33.
- Fleury, Cynthia. 2022. *Soutenir. Ville, architecture et soin*. Paris, Éditions Pavillon de l'Arsenal.
- Genard, Jean-Louis. 2018. « Pourquoi l'hospitalité? » *SociologieS*, mars. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6918>.
- Genestier, Philippe. 2010. « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument? » *Espaces et sociétés* 140-141 (1-2): 21-35. <https://doi.org/10.3917/esp.140.0021>.

- Gotman, Anne. 1997. « La question de l'hospitalité aujourd'hui ». *Communications* 65 (1): 5-19. <https://doi.org/10.3406/comm.1997.1983>.
- . 2001. *Le sens de l'hospitalité : essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. 1^{re} éd. Le lien social. Paris : Presses universitaires de France.
- Gourcy, Constance de. 2014. « La construction des choix de localisation dans les parcours migratoires : Désirs d'habiter et qualités d'hospitalité des villes d'inscription ». Dans *Les cultures du déplacement*, par Sébastien Fournier, Claude Chastagner, Catherine Bernier-Boissard, et Dominique Crozat. Collection Aménagements & territoires, n° 2. Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille.
- Groth, Jacqueline, Eric Corijn. 2005. « Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting ». *Urban Studies* 42 (3) : 503-526.
- Gwiazdzinski, Luc. 2007. « Redistribution des cartes dans la ville malléable ». *Espace populations sociétés*, n° 2007/2-3 (décembre): 397-410. <https://doi.org/10.4000/eps.2270>.
- Gwiazdzinski, Luc, et Guillaume Drevon. 2018. « Territoires apprenants, la pédagogie à l'épreuve du terrain ». *Diversité : ville école intégration*, L'expérience du territoire. Apprendre dans une société durable, , n° 191 (février). <https://doi.org/10.3406/diver.2018.4619>.
- Hamilton, Emily. 2021. « Inclusionary Zoning and Housing Market Outcomes ». *Cityscape* 23 (1): 161-94.
- Harvey, Fernand. 2011. « Chronologie de l'action du gouvernement du Québec dans le domaine culturel – 1867-2011 ». Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation Culture Société. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/ChronologieCulturelle.pdf>.
- Hoffman, David, Patty Perillo, Lee S. Hawthorne Calizo, Jordan Hadfield, Diane M. Lee. 2005. « Engagement versus Participation: A Difference that Matters ». Sage Journals. <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1002/abc.143>.
- Holston, James, Atjun Appadurai. 1998. « Introduction : Cities and Citizenship », dans *Cities and Citizenship*, édité par Holston, James, 1999. Duke University Press. 1-18. <https://doi.org/10.2307/j.ctv11cw70j>
- Innerarity, Daniel. 2009. *Éthique de l'hospitalité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. <https://www.deslibris.ca/ID/432564>.
- Innes, Judith E. « Planning Through Consensus Building: A New View of the Comprehensive Planning Ideal: Journal of the American Planning Association: Vol 62, No 4. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01944369608975712>.

- Kant, Emmanuel. 2002 [1795]. *Pour la paix perpétuelle*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Krasny, Elke et Angelika Fitz. 2019. *Critical care: architecture and urbanism for a broken planet*. Vienna: Architekturzentrum Wien.
- Laaroussi, Michèle Vatz. 2009. *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. 1^{re} éd. Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18ph522>.
- Latour, Bruno. 2008 [1986]. *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Le Bras, Hervé. 1997. « L'hospitalité comme relation ». *Communications* 65 (1): 143-48. <https://doi.org/10.3406/comm.1997.1995>.
- Legros, Olivier. 2008. *Participations citadines et action publique : Dakar, Cotonou, Rabat, Tunis, Jérusalem, Sanaa*. Michigan : Adels.
- Lefebvre, Henri. 1974. « La production de l'espace ». *L'Homme et la société* 31 (1): 15-32. <https://doi.org/10.3406/homso.1974.1855>.
- Lévy, Jacques, et Michel Lussault, éd. 2003. *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin.
- , éd. 2013. *Dictionnaire de la géographie*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Belin.
- Loute, Alain. 2021. « La spatialité au cœur des éthiques de l'hospitalité et des éthiques de soin », dans *Éthiques de l'hospitalité, du don et du care : Actualité, regards croisés*, Presses de l'Université d'Ottawa, 19-40.
- Lussault, Michel. 2018. « Chapitre 12. Porter attention aux espaces de vie anthropocènes. Vers une théorie du spatial care ». In *Penser l'Anthropocène*, 199-218. Académique. Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.beaur.2018.01.0199>.
- Lynch, Paul, Jennie Germann Molz, Alison McIntosh, Peter Lugosi et Conrad Lashley. 2021. « Theorizing Hospitality: A Reprise ». *Hospitality & Society* 11 (3): 249-70. https://doi.org/10.1386/hosp_00046_2.
- Malloy, Robin Paul. 2015. *Land Use Law and Disability: Planning and Zoning for Accessible Communities*. 1 online resource (268 pages) vol. Cambridge Disability Law and Policy Series. New York, NY: Cambridge University Press. <http://www.aspresolver.com/aspresolver.asp?DISA;3351574>.
- Manara, Martina, et George Piazza. 2018. « The Depoliticisation of Asylum Seekers: Carl Schmitt and the Italian System of Dispersal Reception into Cities ». *Political Geography* 64 (mars): 43-52.
- Martin, Elise. 2021. « Sophie Bourgault, Sophie Cloutier, Stéphanie Gaudet (dir.), Éthiques de l'hospitalité, du don et du care. Actualité, regards croisés ». *Lectures*. <https://doi.org/10.4000/lectures.49905>.

- Mitchell, Don, et Nik Heynen. 2009. « The Geography of Survival and the Right to the City: Speculations on Surveillance, Legal Innovation, and the Criminalization of Intervention ». *Urban Geography - URBAN GEOGR* 30 (août):611-32. <https://doi.org/10.2747/0272-3638.30.6.611>.
- Mongin, Olivier. 2005. *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation*. La couleur des idées. Paris : Seuil.
- Nicholson, Simon. 1971. « How NOT to Cheat Children: The Theory of Loose Parts. » *Landscape Architecture*, n° 62: 330-34.
- Nikunen, Kaarina. 2016. « Hopes of Hospitality: Media, Refugee Crisis and the Politics of a Place ». *International Journal of Cultural Studies* 2 (19): 161-76.
- Nyers, Peter. 2010. « No-One is Illegal Between City and Nation ». *Studies in Social Justice* 4 (2): 127-43.
- Pagney Bénito-Espinal, Françoise, et Thierry Nicolas. 2013. « Territoire, territorialité : objets d'étude de la géographie pour une analyse des territoires de l'histoire antillaise ». *Outre-mers* 100 (378): 13-26. <https://doi.org/10.3406/outre.2013.4995>.
- Paquot, Thierry. 2000. « De l'accueil. Essai pour une architecture et un urbanisme de l'hospitalité ». In *Éthique, architecture, urbain*, 68-83. Armillaire. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.youne.2000.01.0068>.
- Paquot, Thierry. (2014, mars). « Il faut inventer un ménagement des gens, des lieux et des choses ». *Philosophie magazine*. <https://www.philomag.com/articles/thierry-paquot-il-faut-inventer-un-menagement-des-gens-des-lieux-et-des-choses>.
- Pattaroni, Luca. 2016. « La trame sociologique de l'espace : éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun ». *SociologieS*, juin. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5435>.
- Peutz, Nathalie, et Nicholas De Genova, éd. 2010. *The Deportation Regime: Sovereignty, Space, and the Freedom of Movement*. Duke University Press.
- Pinson, Gilles. 2020. *La ville néolibérale*. 1^{re} édition : 2020, Août. La ville en débat. Paris : Presses universitaires de France.
- Prud'Homme, Mathilde. 2019. « Pour des espaces publics inclusifs : aménagement urbain et itinérance ». Rapport de recherche. Montréal : School of Urban Planning McGill University. <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwinx9OkqYOFaxVANlkFHftNAOQQFnoECBgQAQ&url=https%3A%2F%2Fscholarship.mcgill.ca%2Fdownloads%2Fq524jt22k%3Flocale%3Den&usg=AOvVaw3QGxYt5990efozf3rVEWLI&opi=89978449>.

- Quéré, Louis, et Dietrich Brezger. 1992. « L'étrangeté mutuelle des passants : Le mode de coexistence du public urbain ». *Les Annales de la recherche urbaine* 57 (1): 89-100. <https://doi.org/10.3406/aru.1992.1702>.
- Raffestin, Claude. 1987. « Repères pour une théorie de la territorialité humaine ». *Cahier/Groupe Réseaux* 3 (7): 2-22. <https://doi.org/10.3406/flux.1987.1053>.
- . 1997. « Réinventer l'hospitalité ». *Communications* 65 (1): 165-77. <https://doi.org/10.3406/comm.1997.1997>.
- Rawls, John. 1971. *A Theory of Justice: Original Edition*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvjf9z6v>.
- Sack, Robert D. 1983. « Human Territoriality: A Theory ». *Annals of the Association of American Geographers* 73 (1): 55-74. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1983.tb01396.x>.
- Saquet, Marcos Aurelio. 2015. *Por una geografía de las territorialidades y las temporalidades: Una concepción multidimensional orientada a la cooperación y el desarrollo territorial*. <http://www.libros.fahce.unlp.edu.ar/index.php/libros/catalog/book/50>.
- Serfaty-Garzon, Perla. 2003. *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Sociétales. Paris : Colin.
- Smith, David, et Faten Kikano. 2022. « Typologie et portrait des initiatives d'appropriation citoyenne dans les parcs urbains de Montréal ». *Revue de littérature*. https://parkpeople.ca/cms/custom/uploads/2023/01/RAPP_Revue_litt_final_PDF.pdf.
- Soja, Edward W. 1971. *The Political Organization of Space*. Washington : Association of American Geographers, Commission on College Geography.
- Soja, Edward, Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony, Chloé Buire, et Henri Desbois. 2011. « La justice spatiale et le droit à la ville : un entretien avec Edward SOJA ». *justice spatiale - spatial justice* 2105-0392 3 (mars).
- Stavo-Debaugé, Joan. 2017. « Qu'est-ce que l'hospitalité? Recevoir l'étranger à la communauté », Montréal, Liber.
- Stavo-Debaugé, Joan. 2009. « Venir à la communauté: une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance (Thèse complète) ». Consulté le 24 mai 2023. https://www.academia.edu/36710824/Venir_%C3%A0_la_communaut%C3%A9_une_sociologie_de_lhospitalit%C3%A9_et_de_lappartenance_th%C3%A8se_compl%C3%A8te_.
- Stavo-Debaugé, Joan, Martin Deleixhe, et Louise Carlier. 2018. « HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts ». *SociologieS*, mars. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6785>.
- Sim, David. *Soft City*. 2019. *Soft City : Building Density for Everyday Life*, Washington, Island Press.

- Till, Karen E. 2012. « Wounded Cities: Memory-Work and a Place-Based Ethics of Care ». *Political Geography* 31 (1): 3-14. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2011.10.008>.
- Tonnelat, Stéphane. 2003. « Interstices urbains, les mobilités des terrains délaissés de l'aménagement ». *Chimères. Revue des schizoanalyses* 52 (1): 134-54. <https://doi.org/10.3406/chime.2003.1703>.
- Tonucci, Francesco. 2005. « Citizen Child: Play as Welfare Parameter for Urban Life ». *Topoi* 24 (2): 183-95.
- Torres Astaburuaga, Adrián, Éva Chaudier, et Nicolas Tixier. 2016. « Mémoire du futur, from old roots to new shoots. Patrick Geddes in India (1914-1924) ». *Espaces et sociétés* 167 (4): 99-119. <https://doi.org/10.3917/esp.167.0099>.
- Tronto, Joan. 2020. *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*. New York: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003070672>.
- Tronto, Joan, Bérénice Fisher. 1990. *Toward a Feminist Theory of Caring*. In E. Abel, & M. Nelson (Eds.), *Circles of Care* (pp. 36-54). SUNY Press.
- Vanbutsele, Sérena. 2023. « Vides urbains: ressources temporaires pour transformer la ville | Espazium ». 2 mai 2023. <https://www.espazium.ch/fr/actualites/vides-urbains-ressources-temporaires-pour-transformer-la-ville>.
- Verspieren, Patrick. 2006. « L'hospitalité au cœur de l'éthique du soin ». *Laennec* 54 (4): 33-49. <https://doi.org/10.3917/lae.064.0033>.
- Veschambre, Vincent. 2008. *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Géographie sociale. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Wang, Yun, Alain-Michel Barcelo, et François Charbonneau. 2006. « The affordable housing market in Montréal: a market analysis and applicability study of inclusionary zoning ». Montréal: Université de Montréal. <http://hdl.handle.net/1866/17159>.
- Younès, Chris. 2021. « Prendre soin par l'architecture, la ville, le paysage », Appel à contribution, *Calenda*. <https://doi.org/10.58079/16x4>
- Younès, Chris, et Michel Lussault. 2022. « Métabolisme, la ville du care ». Présenté à la conférence du mardi 5 avril 2022 : *Quelle place la ville doit-elle accorder au soin?* Table ronde co-organisée avec le journal *Le Monde Cities* et animée par la rédaction Emmanuel Davidenkoff et Laetitia Van Eeckhout dans le cadre de l'inauguration de l'exposition : *Soutenir. Ville, architecture et soin*, Paris. <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/expositions/soutenir/12436-quelle-place-la-ville-doit-elle-accorder-au-soin.html>.